

PROCES VERBAL DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil seize, le douze juillet à 18 heures 30 , le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de M. TURUBAN Marcel, Maire de Lézardrieux dans la salle du Conseil Municipal,

Date de la convocation : 5 juillet 2016

Étaient présents : Marcel TURUBAN, Loïc CORDON, Catherine LOCKWOOD, Thierry BUZULIER, Maryvonne LE BERRE, Marie-Claude ROYER, Loïc GUILLOU, Patricia LE FICHOUX, Dominique GUEGO, Rémy TOULLIC, Chantal LE GRATIET, Camille GEFFROY, Annyvonne LE COQ,

Absente : Marion SICOT

Absentes excusées : Corinne SCHUCHARD, Armelle ANDRE

Procurations : Thierry CRESPEAU à Marcel TURUBAN
Michel LE GRAND à Annyvonne LE COQ
Joël LE BIHAN à Catherine LOCKWOOD

Nombre de conseillers : En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 16

Secrétaire de séance : Camille GEFFROY

Était également présente : Mme BRIAND-Secrétaire Générale

2016-06-01- ADOPTION DU PROCÈS -VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 MAI 2016

Le procès-verbal de la séance du 23 mai dernier est adopté à l'unanimité.

2016-06-02- SECURISATION D'UN CHEMINEMENT DOUX LE LONG DE LA RD 786 : Choix des entreprises

Rapporteur : M. CORDON Loïc

Monsieur CORDON rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet d'aménagement d'un cheminement doux le long de la RD 786.

Vu l'avis de la commission Infrastructures-Urbanisme-Environnement du 7 juillet 2016 qui a étudié les offres suivantes :

	MONTANT HT	MONTANT TTC
COLAS	21 634,00 €	25 961,04 €
SETAP	19 000,00 €	22 800,00 €
ARMOR TP	14 350,00 €	17 220,00 €

Vu l'avis de la commission Infrastructures-Urbanisme-Environnement qui a proposé de retenir l'entreprise l'Armor TP pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 14 350,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

- décide d'autoriser M. le Maire à signer le marché suivant : aménagement d'un cheminement doux le long de la RD 786, et tous documents nécessaires à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée,
- de retenir l'entreprise Armor TP pour la réalisation de ces travaux pour un montant H.T. de 14 350,00 € soit 17 220,00 € T.T.C.

2016-06-03. SECURISATION D'UN CHEMINEMENT DOUX LE LONG DE LA RD 786 :

Demande de Subvention

Rapporteur : M. le Maire

Suite à l'avis du Conseil Municipal qui a décidé de retenir l'entreprise Armor TP dans le cadre du projet d'aménagement d'un cheminement doux pour un montant de 14 350,00 € H.T. soit 17 220,00 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre des opérations de sécurité et amendes de police.

- décide d'approuver le plan de financement prévisionnel correspondant à l'opération comme suit:

Commune	10 045,00 € H.T.	70,00%
Conseil Départemental	4 305,00 € H.T.	30,00%
TOTAL	14 350,00 € H.T.	100,00%

- autorise le Maire à solliciter l'approbation de la commission permanente du Conseil Départemental seul habilitée à autoriser de tels aménagements sur la voirie départementale

- autorise le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public routier liée à cet aménagement.

2016-06-04- TRAVAUX SUR LES CHEMINS RURAUX 48 ET 63 : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Rapporteur : M. CORDON Loïc

Monsieur CORDON expose au conseil municipal les travaux qui doivent être réalisés sur les chemins ruraux 48 et 63.

4 entreprises ont été sollicitées, 2 ont présenté une offre :

Entreprise	GR 48	GR 63	Montant H.T	Montant T.T.C.
Armor TP	11 250,00 €	10 500,00 €	21 750,00 €	26 100,00 €
Le Menec TP	11 469,25 €	11 182,70 €	22 651,95 €	27 182,34 €

La commission Infrastructures, Urbanisme, Environnement réunie le 07 juillet 2016 dernier, a proposé de retenir l'entreprise Armor TP pour un montant de 21 750,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant avec l'entreprise Armor TP pour un montant HT de 21 750,00 € soit T.T.C. 26 100,00 €.

2016-06-05- REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES DANS LES SECTEURS DE TRAOU TREIZ ET DES QUAIS : demande de subvention Agence de l'Eau

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le programme de réhabilitation du réseau d'assainissement Eaux Usées dans les quartiers de Traou Treiz et des Quais .

Par délibération en date du 27 juillet 2015, le Conseil Municipal avait mandaté le bureau d'étude 2 LM de Nantes pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet.

Le maître d'œuvre a remis à la collectivité un avant-projet qui détaille les coûts estimatifs des travaux nécessaires à savoir :

REHABILITATION DES RESEAUX (lot 1 Travaux – lot 2 Contrôles)

- Secteur 1 Les Quais montant estimatif des travaux : 105 189,00 € HT
- Secteur 2 Traou Treiz montant estimatif des travaux : 124 289,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise à l'unanimité M. le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour la réalisation des travaux de réhabilitation, et s'il adopte le plan de financement prévisionnel suivant :

Programme 2016

	Montant H.T.	Pourcentage
Agence de l'Eau	91 791,20 €	40 %
Autofinancement	137 686,80 €	60%
Total	229 478,00 €	100,00%

2016-06-06- REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES DANS LES SECTEURS DE TRAOU TREIZ ET DES QUAIS : demande de subvention auprès de la Région Bretagne

Rapporteur : M.le Maire

Monsieur CORDON expose au Conseil Municipal le programme de réhabilitation du réseau d'assainissement Eaux Usées dans les quartiers de Traou Treiz et des Quais.

Par délibération en date du 27 juillet 2015, le Conseil Municipal avait mandaté le bureau d'étude 2 LM de Nantes pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet.

Le maître d'œuvre a remis à la collectivité un avant-projet qui détaille les coûts estimatifs des travaux nécessaires à savoir :

REHABILITATION DES RESEAUX (lot 1 Travaux – lot 2 Contrôles)

- Secteur 1 Les Quais montant estimatif des travaux : 105 189,00 € HT
- Secteur 2 Traou Treiz montant estimatif des travaux : 124 289,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région pour la réalisation des travaux de réhabilitation et s'il adopte le plan de financement prévisionnel suivant :

Programme 2016

	Montant H.T.	Pourcentage
Région Bretagne	91 791,20 €	40 %
Autofinancement	137 686,80 €	60%
Total	229 478,00 €	100,00%

2016-06-07- CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'un projet de convention d'occupation précaire présenté par l'Établissement Public Foncier de Bretagne entre la commune et l'EARL Pascal Perrot dans le cadre d'une réserve foncière sise Liors Rabinet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention d'occupation précaire et tous documents afférents à ce dossier.

2016-06-08- RESTAURATION DES TOILES DE L'EGLISE SAINT-JEAN BAPTISTE : CHOIX DES ENTREPRISES

Rapporteur : M. CORDON Loïc

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a sollicité l'expertise de Madame Céline ROBERT, Conservatrice des Antiquités et Objets d'art des Côtes d'Armor afin de déterminer la nature des travaux à entreprendre pour la restauration de trois peintures sur toile conservées dans l'Église paroissiale.

Il s'agit de la Toile « Assomption » du retable du maître-autel inscrite au titre des Monuments Historiques, de la toile « Crucifixion » et de la toile « Remise du Rosaire ».

Suite aux préconisations de Madame ROBERT, 3 restauratrices d'art ont été consultées et nous ont adressé les offres suivantes :

TOILES	Mme Jusyna SZPILA	Mme Kyriaki TSEMELOGLOU	Mme Catherine RUEL + Atelier Coreum
Assomption	14 975,00 €	15 000,00 €	8 943,00 €
Crucifixion	16 110,00 €	16 500,00 €	7 203,00 €
Remise du Rosaire	14 110,00 €	14 600,00 €	6 093,00 €
Montant HT	45 195,00 €	46 100,00 €	22 239,00 €
Montant TTC	54 234,00 €	55 302,00 €	23 060,80 €

La commission des infrastructures-Urbanisme- Environnement, après avoir examiné les propositions, propose de retenir l'offre de Madame Catherine RUEL pour un montant de 18 130,00 € et l'offre de l'atelier COREUM pour un montant de 4 109,00 € H.T.

Après avoir entendu l'avis de la commission, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis avec Madame Catherine RUEL pour un montant HT de 18 130,00 € et l'offre de l'atelier COREUM pour un montant de 4 109,00 € H.T.

2016-06-09- RESTAURATION DES TOILES DE L'EGLISE SAINT-JEAN BAPTISTE : DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : M. le Maire

Vu l'avis du Conseil Municipal qui a retenu l'offre de Mme Catherine RUEL et de l'atelier COREUM pour les travaux de réfection. La toile « Assomption » du retable du maître-autel inscrit au titre des Monuments Historiques peut faire l'objet d'une subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise M. le Maire à effectuer les demandes de subventions auxquelles la collectivité peut prétendre auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, suivant le plan de financement suivant :

Subventions sollicitées	Montant HT	Taux
DRAC	2 236,00 €	25,00%
Conseil Régional	2 236,00 €	25,00%
Conseil Départemental	895,00 €	10,00%
Autofinancement	3 576,00 €	40,00%
TOTAL H.T	8 943,00 €	100,00%

2016-06-10- ACHAT DE FENÊTRES À LA CAMBUSE,

Rapporteur: M. CORDON Loïc

Monsieur CORDON expose aux membres du Conseil Municipal le projet de changement des fenêtres de l'épicerie buvette « La Cambuse » à Kermouster.

Vu l'avis de la commission Infrastructures-Urbanisme-Environnement du 7 juillet 2016 qui a étudié les offres suivantes :

	MONTANT HT	MONTANT TTC
LE CALVEZ	3 260,00 €	3 912,00 €
VITEL	3 241,77 €	3 890,12 €
Monsieur STORE	4 967,00 €	5 961,00 €

La commission des Finances réunie le 7 juillet dernier a proposé à l'unanimité de retenir la proposition de l'entreprise VITEL pour un montant HT de 3 241,77 € soit 3 890,12 € TTC.

Après avoir entendu l'avis de la Commission, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour effectuer ces travaux et autorise le Maire à signer le devis avec l'entreprise VITEL pour un montant HT de 3 241,77 € soit 3 890,12 € TTC.

2016-06-11- ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Rapporteur : Mme Catherine LOCKWOOD

Madame Catherine LOCKWOOD indique qu'il y a lieu de prévoir l'acquisition de divers matériels informatiques pour l'école à savoir 20 ordinateurs complets.

3 entreprises ont été sollicitées et ont présenté les offres suivantes :

	Montant HT	MONTANT TTC
BIOS	9 005,00 €	10 806,00 €
AUDEVA	9 900,00 €	11 880,00 €
ICS	9 504,17 €	11 405,00 €

La commission des Finances réunie le 7 juillet dernier a proposé à l'unanimité de retenir la proposition de AUDEVA pour un montant HT de 9 900,00 € soit 11 880,00 € TTC.

Après avoir entendu l'avis de la Commission, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour effectuer ces achats et autorise le Maire à signer le devis avec l'entreprise AUDEVA pour un montant HT de 9 900,00 € soit 11 880,00 € TTC pour le matériel auquel s'ajoutera le coût de la main d'œuvre pour l'installation à savoir 600,00 € T.T.C.

2016-06-12- CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2016

Rapporteur: Mme LE BERRE Maryvonne

Mme LE BERRE Maryvonne présente aux membres du Conseil Municipal les résultats du concours des maisons fleuries pour l'année 2016 et les prix qui pourraient être attribués à chacun des lauréats, représentant un montant total de 595,00 € et 6 plantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 15 voix pour 1 abstention d'accorder des bons d'achat pour un montant total de 595,00 € et 6 plantes aux lauréats dont les noms suivent :

1^{ÈRE} CATÉGORIE : MAISONS AVEC JARDIN FLEURI AVEC TERRAIN (< 1 000 M²)

Mme DURAND Joëlle - 45 rue du Port	50 €
Mme QUIMERC'H Geneviève – 1 bis route Pen Hent Glaz	45 €
M. AUBERT Mao – 3 rue du Trieux	40 €
M. LE TALLEC David - 7 lot Park Ker Ar Run	plante
Mme LE TALLEC Monique -1 rue de Pen Hent Glaz	plante
Mme LE BERRE Huguette – 1 rue du Lavoir à Kermouster	plante
Mme THOMAS Nicole - 11 impasse Saint Jean	plante

2^{ÈME} CATÉGORIE : PARCS ET JARDINS (> 1 000M²)

Madame LE QUELLEC Cathy – 8 Cité Gardien de Phares	50 €
Monsieur et Madame LE BRIAND Yves - Kermouster	45 €

3^{ÈME} CATÉGORIE : FAÇADES COUR OU PETIT JARDIN

Mme LE SEGUILLON Janine - Ker Huellan	50 €
Mme THOMAS Anne-Marie - 12 Allée des Marronniers	40 €
M. BAHIER Bernard - 4 impasse du Four Neuf	plante

4^{ÈME} CATÉGORIE : COMMERCES

CARIOCCA - 14 Place du Centre	50 €
FLASH COIFFURE – Place du Centre	50 €
LE MOULIN DE LA GALETTE – Rue du Port	40 €
LA RECUPERIE – rue Saint Christophe	plante

5^{ÈME} CATÉGORIE : POTAGER

6^{ÈME} CATÉGORIE : GÎTES

M. Mme LE MIGNOT Henri – Coat Mer	50 €
Mme JACOB Cathy LE QUELLEC - 7 Cité Gardien de Phares	45 €
M. et Mme BAHIER Bernard – 2 impasse du Four Neuf	40 €

2016-06-13-QUESTIONS DIVERSES

Rémy TOULLIC demande où en est le projet de l'abribus devant la mairie. L'offre proposée par M. ANDRÉ est susceptible d'être retenue, bien que la proposition semble inappropriée par sa taille. L'ABF n'accepte aucune implantation sur la mairie. La construction d'un abribus en alu démontable serait envisageable. Le sujet sera de nouveau étudié.

2016-06-14- INFORMATIONS DIVERSES

Camille GEFFROY propose que soit réalisée une action en direction des nouveaux nés afin de permettre aux parents de se connaître et créer du lien. M. le Maire propose qu'un groupe de travail soit désigné.

Camille GEFFROY demande à ce que le radar pédagogique soit installé rue Saint Christophe car les voitures y roulent très vite.

Conseil des Jeunes : 35 enfants ont participé au pique-nique à l'île à Bois où 4 adultes encadraient. Loïc GUILLOU tient à remercier Corinne SCHUCHARD qui s'est occupée principalement de l'organisation de cette journée avec les jeunes.

Prochaines réunions :

07 septembre 2016 : Commission Générale – Espace Intergénérationnel

09 septembre 2016 : Commission Appel d'Offres

26 septembre 2016 : Commission du Port de Plaisance et développement économique et maritime,

29 septembre 2016 : Conseil Municipal

La séance est levée à 20h30